

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Pont de Nogent : une nouvelle passerelle de 250 mètres réservée aux piétons et aux cyclistes désormais ouverte**



Crédits photo : STUDIOO - Duhamel Karioty

**Samedi 21 janvier 2023, la passerelle du pont de Nogent, réservée aux piétons et cyclistes, a été inaugurée par Sophie THIBAUT, préfète du Val-de-Marne, Valérie PÉCRESSE, présidente de la Région Île-de-France, Olivier CAPITANIO, président du Département du Val-de-Marne, Patrick OLLIER, président de la Métropole du Grand Paris, Laurent JEANNE, maire de Champigny-sur-Marne, et Jacques Jean-Paul MARTIN, maire de Nogent-sur-Marne. Cette opération d'aménagement représente un investissement de 12 millions d'euros et s'inscrit dans le contrat de plan État-Région.**

Longue de 250 mètres, la passerelle offre aux habitants un itinéraire cyclable et piéton continu entre les communes de Nogent-sur-Marne et Champigny-sur-Marne. Elle permet un meilleur accès aux équipements de loisirs et contribue à la valorisation des bords de la Marne.

Cette passerelle est un symbole du projet de transformation du pont de Nogent, projet d'ensemble engagé en 2017. Une première phase des travaux a été conduite entre 2017 et 2019, notamment afin de reconfigurer les flux de circulation routiers et améliorer significativement les conditions de circulation. Entre 2020 et 2022, la deuxième phase des travaux a été consacrée à la construction de la passerelle piétons-cyclistes sur la Marne.

Par ailleurs, l'opération inclut des aménagements paysagers et 630 mètres de murs antibruit, contribuant à l'amélioration de la qualité de vie des riverains.

## **Un projet qui s'inscrit dans le contrat de plan État-Région**

Cette passerelle représente un investissement de 12 millions d'euros. Elle fait partie de l'opération d'aménagement, plus vaste, du pont de Nogent, lui-même partie intégrante du contrat de plan État-Région 2015-2020 (prolongé jusqu'en 2022), pour lequel 57 millions d'euros ont été mobilisés, cofinancés par :

- l'État, pour 22,5 millions d'euros,
- la Région Île-de-France, pour 22,5 millions d'euros,
- le Département du Val-de-Marne, pour 12 millions d'euros, avec des contributions de l'État au titre du fond mobilités actives (2 millions d'euros), de la Métropole du Grand Paris, pour 1,7 millions d'euros ainsi que la Région Île-de-France, pour 1 million d'euros.

L'ensemble des travaux a été piloté par la Direction des Routes d'Île-de-France.

À l'issue de l'inauguration, la gestion de cette passerelle et les itinéraires qu'elle dessert, depuis le parc du Tremblay jusqu'à Nogent-sur-Marne, seront à la charge du conseil départemental du Val-de-Marne.

### **Marc GUILLAUME, préfet de la Région d'Île-de-France, Préfet de Paris :**

*« L'engagement de l'État en Île-de-France en faveur de l'amélioration des axes routiers et des mobilités douces s'illustre avec le projet d'aménagement du Pont de Nogent. Ce nœud stratégique du Val-de-Marne bénéficie d'un investissement de l'État de 22,5 millions d'euros, au titre du contrat de plan État-Région. Nouvelle étape de la transformation de ce secteur structurant, la passerelle que nous venons d'inaugurer permet à la fois de valoriser les berges de la Marne et d'améliorer les liaisons douces ».*

### **Sophie THIBAUT, préfète du Val-de-Marne :**

*« L'État poursuit son engagement dans le Val-de-Marne en faveur des mobilités douces. L'accélération de la transition écologique, à travers le développement de mobilités durables et respectueuses de l'environnement, figure parmi les priorités de l'État dans le département. Cette nouvelle passerelle répond aux attentes environnementales des val-de-marnais et améliore leur cadre de vie, à travers la valorisation des berges de la Marne ».*

### **Valérie PÉCRESSE, présidente de la Région Île-de-France :**

*« La Région Île-de-France est fière, près de 4 ans après la fin des travaux du Pont de Nogent destinés à réduire l'un des plus gros bouchons d'Europe, de venir inaugurer cette passerelle symbole des nouvelles mobilités. Loin des oppositions stériles entre voiture et vélo, la Région Île-de-France accompagne ainsi les déplacements de tous les Franciliens. Parce que se déplacer, c'est pouvoir travailler, se divertir, en un mot vivre ! ».*

### **Olivier CAPITANIO, président du Département du Val-de-Marne :**

*« Je me réjouis de l'aboutissement du projet de cette passerelle au-dessus de la Marne qui permet désormais de relier les villes de Champigny-sur-Marne et de Nogent-sur-Marne. Cette passerelle est une réponse à un besoin de mobilité dans un environnement routier dense. Elle s'inscrit dans la politique du Département de favoriser les mobilités douces ».*

**Patrick OLLIER, président de la Métropole du Grand Paris :**

« Dans le cadre du rééquilibrage territorial, la Métropole du Grand Paris s'engage en faveur de projets structurants qui permettent de résorber les coupures urbaines et donc d'améliorer le cadre de vie des habitants. Je suis ainsi très heureux que la Métropole du Grand Paris apporte son soutien financier à la passerelle du Pont de Nogent, dans l'intérêt des Nogentais, des Campinois, et plus généralement des Val-de-Marnais et des métropolitains. Au global, ce sont plus de 70 millions d'euros que la Métropole du Grand Paris investit sur 11 opérations structurantes de type franchissement, à l'image de la passerelle du Pont de Nogent, essentiellement situées à l'Est et au Nord du périmètre métropolitain », souligne Patrick OLLIER, Président de la Métropole du Grand Paris.

**Laurent JEANNE, maire de Champigny-sur-Marne :**

« La réalisation de cette passerelle piétons-cycles est une formidable opportunité pour renforcer les liens entre nos deux villes de Champigny-sur-Marne et de Nogent-sur-Marne. Elle constitue une invitation aux mobilités douces donnant sur le poumon vert de Champigny, le Parc du Tremblay. Cette passerelle permettra aux habitants de nos villes de se réapproprier les Bords de Marne à pied et à vélo et de façon sécurisée pour les enfants, les seniors et les personnes à mobilité réduite ».

**Jacques JP MARTIN, maire de Nogent-sur-Marne :**

« La liaison entre Nogent et Champigny a toujours été une préoccupation majeure pour les échanges entre nos villes. Beaucoup de nos concitoyens souhaitent pouvoir relier, en toute sécurité, à vélo ou à pied les deux berges de la Marne. Le passeur de rives a été une première étape. L'ouverture de la passerelle du pont de Nogent est donc un moment important pour les deux villes et leurs habitants. Je tiens à remercier le Département pour avoir accepté de financer la majeure partie de cet ouvrage ainsi que tous les partenaires, la Région, la MGP et l'État, qui ont pris part à ce projet d'envergure. La requalification des deux berges suivra, je l'espère en compensation au passage de l'A4 et des bouchons du Pont de Nogent. Les habitants auront bientôt le plaisir d'entendre parler de ce secteur, non plus comme un point noir de circulation, mais comme un nouvel espace de respiration, d'animation et d'attractivité touristique. Les discussions continuent avec l'ensemble de nos partenaires pour renforcer l'accessibilité PMR du site ainsi que la continuité des itinéraires cyclables des berges de la Marne ».

**Contacts presse :**

Préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris :  
[pref-presse@paris.gouv.fr](mailto:pref-presse@paris.gouv.fr), 01 82 52 40 25

Région Île-de-France :  
[service.presse@iledefrance.fr](mailto:service.presse@iledefrance.fr)

Département du Val-de-Marne :  
Anne Latiéule, [anne.latieule@valdemarne.fr](mailto:anne.latieule@valdemarne.fr), 06 33 42 94 17

Métropole du Grand Paris :  
Claire Boucher, attachée de presse, [presse@metropolegrandparis.fr](mailto:presse@metropolegrandparis.fr), 07 63 66 47 51